

Doctorat en informatique

(3121)

GUIDE DE CHEMINEMENT

Département d'informatique et de mathématique
Université du Québec à Chicoutimi

2026-2027

Table des matières

Objectifs du programme.....	3
Cheminement suggéré sur trois ans.....	3
Procédure pour l'inscription à un cours Atelier	4
Marche à suivre pour l'inscription au cours de Lecture dirigée	5
Procédure pour l'Examen doctoral.....	5
Marche à suivre pour l'inscription à l'Examen doctoral.....	6
Évaluation de l'Examen doctoral.....	6
Procédure pour le Projet de thèse	7
Marche à suivre pour l'inscription à Projet de thèse	8
Projet de thèse sous forme d'article scientifique.....	9
Pour le processus de dépôt officiel	10
Équipe programme	10

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Objectifs du programme

Le [Doctorat en informatique](#) a pour objectif de former un personnel hautement qualifié capable de contribuer à l'avancement des connaissances et d'innover. Un caractère distinctif de notre programme est qu'il souhaite offrir deux possibilités de carrière à nos étudiantes et étudiants. D'un côté, le jeune chercheur ou la jeune chercheuse pourra envisager une carrière de professorale d'université, parce que le programme vise à produire un volume considérable de recherches universitaires. De l'autre, le programme pourra permettre aux personnes diplômées d'acquérir de vastes connaissances¹.

Cheminement suggéré sur trois ans

Année 1		
Trimestre 1 (Formation)	Trimestre 2 (Formation)	Trimestre 3 (Recherche)
8INF866 Lecture dirigée (3cr) 8INF899 Thèse (0 crédit)	* 8INF8XX - Atelier 2 (disciplinaire) (3 crédits) <i>(voir plus bas)</i> 8INF899 Thèse (0 crédit)	8INF897 Examen doctoral (6 crédits) 8INF899 Thèse (0 crédit)
* 8INF8XX - Atelier I (disciplinaire) (3cr) <i>(voir plus bas)</i>	8INFXXX - Option 2 cours de la Maîtrise (3 crédits)	* <i>Terminé en un trimestre</i>
8INFXXX - Option 1 cours de la maîtrise (3 crédits)		
<i>Inscription du sujet de la personne étudiante et dépôt du plan de travail, tel que stipulé à l'étape 1 du site du Décanat des études</i>		
Total 9 crédits complétés	Total 15 crédits complétés	Total 21 crédits complétés

* **L'Atelier I** est choisi selon la sous-discipline du Doctorat parmi les cours suivants :

- [8INF863 Atelier I : Conception, développement et évaluation de systèmes immersifs et interactifs](#)
- [8INF868 Atelier I : Application de techniques d'Intelligence Artificielle](#)
- [8INF880 Atelier I : Application d'approches de Génie Logiciel](#)
- [8INF890 Atelier I : Application d'approches de sécurité informatique](#)
- [8INF894 Atelier I : Application en informatique](#)

* **L'Atelier II** est choisi selon la sous-discipline du Doctorat parmi les cours suivants :

¹ Référence : [site de l'UQAC](#)

- [8INF864 - Atelier II : Conception, développement et évaluation de systèmes immersifs et interactifs](#)
- [8INF869 - Atelier II : Application de techniques d'Intelligence Artificielle](#)
- [8INF881 - Atelier II : Application d'approches de Génie Logiciel](#)
- [8INF891 - Atelier II : Application d'approches de sécurité informatique](#)
- [8INF895 - Atelier II : Application en informatique](#)

Année 2		
Trimestre 4 (Recherche)	Trimestre 5 (Recherche)	Trimestre 6 (Recherche)
8INF898 Projet de thèse (9 crédits) 8INF899 Thèse (0 crédit) <i>* Soutenance du projet de thèse</i> * Terminé en un trimestre	8INF899 Thèse (0 crédit)	8INF899 Thèse (0 crédit) * Terminé en un trimestre
Total 30 crédits complétés	Total 30 crédits complétés	Total 30 crédits complétés

Année 3		
Trimestre 7 (Recherche)	Trimestre 8 (Recherche)	Trimestre 9 (Recherche)
8INF899 Thèse (0 crédit)	8INF899 Thèse (0 crédit) <i>* Rédaction de la thèse</i>	8INF899 Thèse (0 crédit) * Dépôt de la thèse * Soutenance <i>Formulaire de dépôt initial (Étape 2) et de dépôt final (Étape 3) tel que stipulé à l'étape 2 du site du Décanat des études</i>
Total 30 crédits complétés	Total 30 crédits complétés	Total 90 crédits complétés

Marche à suivre pour l'inscription à un cours Atelier

1. La personne étudiante doit :
 - a. Demander par courriel à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca son inscription [au cours d'Atelier choisi](#) (voir ci-haut) ;
 - b. Compléter le [formulaire de cours en supervision individualisée](#), le retourner à sa

direction de recherche pour signature² ;

2. La direction de recherche doit :

- a. Retourner le formulaire signé à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca ;
- b. Convenir avec la personne étudiante du déroulement de l'Atelier et des modalités d'évaluation durant le trimestre ;
- c. Attribuer, à la fin du trimestre, la note dans le système pour le cours concerné (A+, A, A-, B+... E).

**** À noter qu'il n'est plus nécessaire de fournir un formulaire d'inscription d'atelier, celui-ci a été aboli pour alléger les processus.***

Marche à suivre pour l'inscription au cours de Lecture dirigée

1. La personne étudiante doit :

- a. Demander par courriel l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca son inscription au cours [8INF866 Lecture dirigée](#) ;
- b. Compléter le [formulaire de cours en supervision individualisée](#), le retourner à sa direction de recherche pour signature³ ;

2. La direction de recherche doit :

- a. Retourner le formulaire signé à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca ;
- b. Convenir avec la personne étudiante du déroulement de la Lecture dirigée et des modalités d'évaluation durant le trimestre ;
- c. Attribuer, à la fin du trimestre, la note dans le système pour le cours concerné (A+, A, A-, B+... E).

**** À noter qu'il n'est plus nécessaire de fournir un formulaire d'inscription d'atelier, celui-ci a été aboli pour alléger les processus.***

Procédure pour l'Examen doctoral

Conditions préalables :

² Normalement, un seul membre du corps professoral supervise l'Atelier et mentionne prendre 100 % de la tâche de supervision sur le formulaire individualisé.

³ Normalement, un seul membre du corps professoral supervise la Lecture dirigée et mentionne prendre 100% de la tâche de supervision sur le formulaire individualisé.

1. Pour faire le l'Examen doctoral, la personne étudiante doit :
 - a. Avoir complété au moins deux trimestres ;
 - b. Avoir réussi ses deux ateliers.

Détails sur le cours 8INF897 Examen doctoral :

1. Pour l'Examen doctoral :
 - a. Il doit être constitué de deux sujets, un sujet principal et un sujet secondaire ;
 - b. Le sujet principal est généralement proposé par la direction ou la codirection de recherche de la personne étudiante ;
 - c. Le sujet secondaire est proposé par un membre du corps professoral autre que la direction ou la codirection de recherche de la personne étudiante.

*** Les deux sujets doivent provenir de deux domaines différents.**

Marche à suivre pour l'inscription à l'Examen doctoral

1. La personne étudiante doit :
 - a. Consulter sa direction de recherche afin d'identifier les deux sujets ainsi que le membre du corps professoral qui sera évaluateur du sujet secondaire ;
 - b. Demander par courriel l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca son inscription au cours [8INF897 Examen doctoral](#) ;
 - c. Compléter le [formulaire de cours en supervision individualisée](#)⁴, le retourner à sa direction de recherche et au membre du corps professoral concerné pour signature ;
2. La direction de recherche doit :
 - a. Se charger de retourner le formulaire signé par elle-même et le membre du corps professoral supervisant chacun des deux volets à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca ;
 - b. Convenir avec la personne étudiante du déroulement de l'Examen doctoral et du moment où il aura lieu ;
 - c. Attribuer, à la fin du trimestre, la note dans le système pour le cours concerné (« S » pour *Succès* ou « E » pour *Échec*).⁵

Évaluation de l'Examen doctoral

1. L'activité 8INF897 Examen doctoral se déroule sur un seul trimestre, normalement au trimestre

⁴ Le cours étant de 6 crédits, chacun des deux membres du corps professoral doivent mentionner prendre 50 % de la tâche et recevoir une rémunération pour 3 crédits supervisés.

⁵ Un dossier de modification mineure a été déposé le 27 février 2026 pour demander le retrait de la notation conventionnelle.

no. 3 (voir tableau plus haut) ;

2. Deux modes d'évaluation sont appliqués :

- a. Un examen écrit : la personne étudiante devra réussir deux périodes d'examen de 1 h 30 chacune, la première couvrant le sujet principal et la deuxième couvrant le sujet secondaire ;
- b. Un examen oral à huis clos (facultatif) : si les membres évaluateurs le juge nécessaire, la personne étudiante peut, après son examen écrit, se voir demander un complément d'examen à l'oral devant un jury composé des deux membres évaluateurs pour préciser des réponses.

**** La personne étudiante qui échoue l'examen doctoral n'aura droit qu'à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant l'échec (pas de réinscription au cours). Un deuxième échec entraîne automatiquement son exclusion du programme.***

Procédure pour le Projet de thèse

Conditions préalables :

1. Pour faire le Projet de thèse, la personne étudiante doit :
 - a. Avoir complété le cours [8INF897 Examen doctoral](#) ;
 - b. Avoir réussi tous ses cours obligatoires (deux ateliers, deux cours de Maîtrise, une lecture dirigée, tel que précisé plus haut dans le tableau de l'Année 1) ;

Détails sur le cours [8INF898 Projet de thèse](#) :

1. Le Projet de thèse⁶ :
 - a. A comme objectif qu'un jury valide la pertinence, la portée et la validité du Projet de thèse proposé par la personne étudiante ;
 - b. Permet de s'assurer que la personne étudiante maîtrise son projet et est sur la bonne voie pour la réussite de son Doctorat ;
 - c. Doit comprendre les sections suivantes :
 - i. Contexte de la recherche
 - ii. Problématique
 - iii. Résumé de la revue littérature
 - iv. Proposition et pistes de recherche de l'étudiant avec positionnement par rapport à la littérature

⁶ La personne étudiante peut présenter un Projet de thèse sous forme d'article scientifique si une de ses publications a déjà été acceptée. Voir la section « *Projet de thèse sous forme d'article scientifique* », p. 8.

- v. Avancement actuel réalisé
- vi. Activités planifiées pour le reste du Doctorat
- vii. Échéancier prévue des activités
- viii. Doit totaliser entre 25 et 30 pages.

Marche à suivre pour l'inscription à Projet de thèse

1. La personne étudiante qui désire s'inscrire à 8INF898 doit :
 - a. Consulter sa direction de recherche afin de confirmer que le moment est venu de présenter son Projet de thèse ;
 - b. Demander à l'agente à la gestion des dossiers étudiants par courriel (via le spcs802@uqac.ca) de l'inscrire au cours [8INF898 Projet de thèse](#) ;
 - c. Compléter le [formulaire de cours en supervision individualisée](#)⁷, le retourner à la direction de recherche et au membre du jury pour signature ;
2. La direction de recherche doit :
 - a. Retourner le formulaire signé par la direction et le membre du jury à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca ;
 - b. Convenir avec la personne étudiante du moment, du lieu de la soutenance du Projet de thèse ;
3. Par la suite, la personne étudiante doit :
 - a. Déposer son document de Projet de thèse et l'envoyer au jury au moins une semaine avant la soutenance ;
4. Finalement, la direction de recherche doit :
 - a. Attribuer, à la fin du trimestre, la note dans le système pour le cours concerné (« S » pour « Succès » ou « E » pour « Échec »).⁸

Composition du comité

1. La direction ou la codirection de recherche ;
2. Un membre interne (membre du corps professoral du Département d'informatique et mathématique ou de l'UQAC. Exceptionnellement ce membre pourrait être choisi à l'externe) ;
3. Un membre externe (ce membre est potentiellement le futur membre externe pour la

⁷ Le cours étant de 9 crédits, la direction de recherche se voit octroyer 6 crédits (2/3 de la tâche) et le membre du jury se voit octroyer 3 crédits (1/3 de la tâche).

⁸ Un dossier de modification mineure a été déposé le 27 février 2026 pour demander le retrait de la notation conventionnelle.

soutenance, il connaîtra déjà le projet et aura déjà validé son ampleur et les pistes).

Thèse sous forme d'articles scientifiques

La personne étudiante peut présenter une thèse sous forme **d'articles scientifiques** si une de ses publications a déjà été acceptée.

Structure de la thèse par articles :

1. La thèse présentée par article doit avoir la structure suivante :
 - a. Une introduction au contexte, à la problématique et à la contribution ;
 - b. Un chapitre détaillant l'état de l'art distinct des articles et positionnant la contribution ;
 - c. Un chapitre distinct pour chaque article avec, avant l'article, une présentation de la contribution de celui-ci et après l'article, un bilan ou résumé de l'apport ;
 - d. Une conclusion.

Exemple de la structure de la thèse par article :

- Chapitre 1 - Introduction (rédigée par la personne étudiante)
- Chapitre 2 - État de l'art et positionnement
- Chapitre 3 - Un nouveau model X - *Article IEEE Sensor*
- Chapitre 4 - Extension du model X - *Article ACM Machin Truc*
- Chapitre 5 - Analyse comparative de X en condition réelle - *Article Elsevier Truc Truc*
- Chapitre 6 - Conclusion

Règles minimales pour une thèse par articles :

1. La personne étudiante doit avoir l'accord de la direction ou de la codirection de thèse ;
2. La thèse doit faire l'objet d'au moins trois articles scientifiques ;
3. Parmi les trois articles, au moins un doit être publié, accepté ou soumis à un journal scientifique ;
4. Deux de ces articles doivent être acceptés pour publication ou déjà publiés ;
5. L'un des trois articles peut être uniquement soumis pour évaluation ;
6. Les publications doivent avoir été faites/soumises dans des conférences, journaux ou revues scientifiques évalués reconnus par les pairs ;
7. Une fois déposé, le jury de thèse est, en bout de ligne, le seul juge à savoir si la qualité et la quantité des articles sont suffisantes pour l'obtention du Doctorat.

Exemple de composition minimale pour une thèse par articles :

- Article 1 - Publié dans une conférence revue par les pairs du IEEE

- Article 2 - Accepté pour publication dans une conférence ACM
- Article 3 - Soumis à un journal scientifique, en cours d'évaluation

Pour le processus de dépôt officiel

Processus de dépôt au Département d'informatique et mathématique :

1. La personne étudiante doit remplir l'ensemble des formulaires requis pour le dépôt stipulé à [l'étape 2 du site du Décanat des études](#) ;
2. La personne étudiante et la direction de recherche doivent signer les formulaires requis ;
3. La direction de recherche complète et signe le [formulaire de nomination du jury de thèse](#) ;
4. Le document de thèse et les formulaires sont envoyés à l'agente à la gestion du dossier étudiant via le spcs802@uqac.ca, qui s'occupera de procéder au dépôt officiel.

Composition du jury :

1. Extrait du Manuel de gestion de l'UQAC (article 2.5.1 Jury d'évaluation) : « *Le jury d'évaluation d'une thèse comprend au moins quatre (4) membres dont l'un est le président. Au moins un membre doit être choisi à l'extérieur de l'UQAC ou, dans le cas d'un programme conjoint, à l'extérieur des établissements offrant ce programme. Le directeur ou directrice de thèse, à moins qu'il n'en décide autrement, fait partie du jury ; il ne peut en aucun cas le présider. Le cas échéant, le(s) codirecteur(s) ou codirectrice(s), à moins qu'il n'en décide autrement, fait partie du jury d'évaluation à titre de membre ; il ne peut en aucun cas le présider. La direction de recherche et la(les) codirection(s) n'ont droit qu'à une seule recommandation et à une seule mention. Le rôle de président du jury d'évaluation doit être exercé par un professeur ou une professeure de l'UQAC. À l'exception de la direction et de(des) codirection(s), les autres membres du jury d'évaluation ne doivent pas avoir été en lien avec le travail de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.* »
2. Composition normale minimale du jury :
 - a. 1 direction de recherche (ou un ensemble de codirecteurs qui compte pour un membre)
 - b. 1 membre externe à l'UQAC
 - c. 2 membres internes de l'UQAC (dont un membre qui assure la présidence du jury)

*** Dans certain cas, le comité peut compter plusieurs membres externes.**

*** Le comité peut compter plus de 4 membres, c'est une configuration minimale.**

Équipe programme

[Bruno Bouchard](#) :

Directeur des programmes d'études de cycles supérieurs en informatique

[Justine Lévesque](#) :

Coordonnatrice et agente de stage, programmes d'études de cycles supérieurs (2e et 3e cycles)

[Andréanne Riverin](#) :

Agente à la gestion des dossiers étudiants